

Lavigny
Restructuration de la mairie

Dans un contexte de réflexion sur la restructuration du bâtiment d'accueil de la Mairie, la commune de Lavigny, située sur les pentes du Revermont dont le paysage est fortement marqué par la mosaïque du vignoble, a sollicité un accompagnement du CAUE afin d'intégrer au mieux son projet architectural dans un village typiquement vigneron. Cette restructuration lourde avait également pour objectif de rendre l'équipement public accessible aux personnes handicapées et de pallier la vétusté des locaux. Il a été également convenu de maîtriser au mieux les investissements, en regard du peu de visibilité concernant d'éventuels regroupements de communes, et donc de pouvoir au mieux recycler les nouveaux aménagements dans le futur.

Une convention de mission d'accompagnement a donc été établie entre la commune et le CAUE afin :

- 1- D'analyser l'existant et d'établir un outil documentaire permettant d'étudier les différentes pistes d'aménagements envisageables,
- 2- De définir l'enveloppe budgétaire correspondant à l'orientation retenue,
- 3- D'établir l'appel public à la concurrence de Maîtrise d'Oeuvre,
- 4- De participer au Jury Citoyen qui permettra de sélectionner le Maître d'Oeuvre.

A ce jour, la mission du CAUE s'est achevée. La commune, et plus précisément le groupe de travail (Jury) composé d'élus, de citoyens Lavinois et d'un architecte du CAUE ont ainsi pu définir l'orientation fonctionnelle et architecturale du futur bâtiment. Le Maître d'Oeuvre a été sélectionné, nous pouvons maintenant entamer la phase d'esquisse et d'avant-projet descriptif. Merci à toute l'équipe du CAUE.

Le Maire
Luc MICHAUD



existant



Bletterans
Aménagement du parc du Lavoir

« J'ai beaucoup apprécié les nouvelles idées apportées par l'équipe paysagiste, surtout cette idée de sectorisation naturelle par les végétaux permettant des usages différents suivant la fréquentation du parc. Par contre l'interdiction des « deux roues motorisées » sera très difficile à obtenir. Une étude approfondie, très sérieuse et très documentée. »

Le Maire,
François PERRODIN



INFORMER CONSEILLER FORMER SENSIBILISER

L'association
CAUE remplit des
**missions d'intérêt
public** indispen-
sable à l'heure
du développement
durable



Sa force repose
sur son approche
**neutre, transversale
et indépendante,**
sur la volonté
d'instituer un
véritable partenariat
de terrain dans
le respect et la
reconnaissance des
compétences et du
rôle de chacun. Une
complémentarité qui
permet à la fois de
sensibiliser, d'informer,
de développer la
concertation et le
débat public.

Nos conseils
s'exercent à toutes
les échelles :
de la parcelle
des particuliers,
aux territoires de
communautés de
communes, de la
mairie rénovée aux
écoquartiers, du
bâtiment agricole
aux zones d'activités,
de l'espace public
au paysage.

- CONSEIL
- ARCHITECTURE
- URBANISME
- ENVIRONNEMENT
- ENTREE COMMUNE
- ESPACE PUBLIC
- ACCESSIBILITE
- RURALITE
- NUANCIER
- PATRIMOINE
- BATIMENT PUBLIC
- DIALOGUE
- BATIMENTS AGRICOLES
- EQUILIBRE TERRITORIAL
- PARTICULIERS
- PEDAGOGIE
- TRAVERSEE
- INTERCOMMUNALITE
- EXTENSION COMMUNALE
- CONCERTATION
- HABITAT
- RENOVATION
- RESSOURCES
- APPROCHE GLOBALE

« Le CAUE est un outil
essentiel et indispensable
d'aide, de soutien et de
propositions aux
communes rurales »

1^{er} adjoint Courtefontaine

Nous conseillons, Vous décidez

Paroles d'élus

Petit Mercey, commune composée d'un bourg et de 2 hameaux séparés chacun de 600 mètres environ, compte actuellement 130 habitants. Elus depuis 2008, nous avons souhaité développer notre village de façon harmonieuse et surtout cohérente.



Ce petit village ne bénéficie que des revenus fiscaux (taxe d'habitation,) et des dotations de l'état, mais nous avons un vaste projet d'ensemble :

- acquérir une réserve foncière,
- moderniser notre système d'assainissement dans la partie du village la plus urbanisée,
- vendre le bâtiment communal en pierre très énergivore, non accessible aux handicapés, sans parking et placé dans un virage,
- construire un bâtiment public accessible à tous et économe en énergie
- créer des liaisons piétonnes afin de sécuriser les déplacements d'un hameau à l'autre,
- construire des abribus dans chaque partie du village,
- créer un verger conservatoire public d'arbres fruitiers en voie de disparition

En prenant en compte l'ensemble des projets que nous souhaitons développer, le CAUE et moi-même avons parcouru et analysé le territoire communal de Petit Mercey pour en faire ressortir les forces et les faiblesses. Ceci nous a permis de travailler sur des bases solides et cohérentes qui ont abouti à l'achat d'un terrain de plus d'un ha indispensable à la mise en œuvre de nos projets.

Il est vrai que nous avons dû, au fil des années, affronter de multiples problèmes, le parcours fut long et semé d'embûches, mais le CAUE a toujours répondu à nos questions ou soutenu nos demandes auprès des instances officielles.

On peut donc dire que le CAUE, par ses conseils et son aide ponctuelle, a participé à la réalisation de cet important projet d'ensemble pour la satisfaction de l'équipe municipale au service d'une petite communauté afin de lui apporter bien être et confort.

Le Maire
Rémy MARTIN

Mignovillard
Un nouveau quartier

Située sur la bande frontalière et à proximité du bassin de vie pontissalien, la commune de Mignovillard bénéficie d'un dynamisme urbain soutenu qui a permis une hausse de la population de 150 habitants en une dizaine d'année. Après plusieurs opérations publiques de lotissements, nous ne disposons plus actuellement de réserve foncière pour permettre de poursuivre notre développement, mais le PLU a classé plus de 8 ha en zone 1AU (à urbaniser).

Parce que ce secteur dispose d'une position stratégique à proximité immédiate du centre bourg, nous avons souhaité bénéficier de l'expertise et de l'accompagnement du CAUE du Jura afin de mener une réflexion d'ensemble, à la fois prospective, pragmatique et programmatique.

Les réunions de travail autour du projet et le dossier rendu ont permis aux élus que nous sommes de mieux appréhender les caractéristiques du site, ses forces et ses enjeux en matière d'intégration dans le grand paysage et de couture urbaine entre un centre bourg ancien dense et des quartiers pavillonnaires plus récents.
Schémas, croquis, textes explicatifs nous sont précieux pour continuer à avancer sur ce projet et sa concrétisation progressive.

Le Maire,
Florent SERRETTE

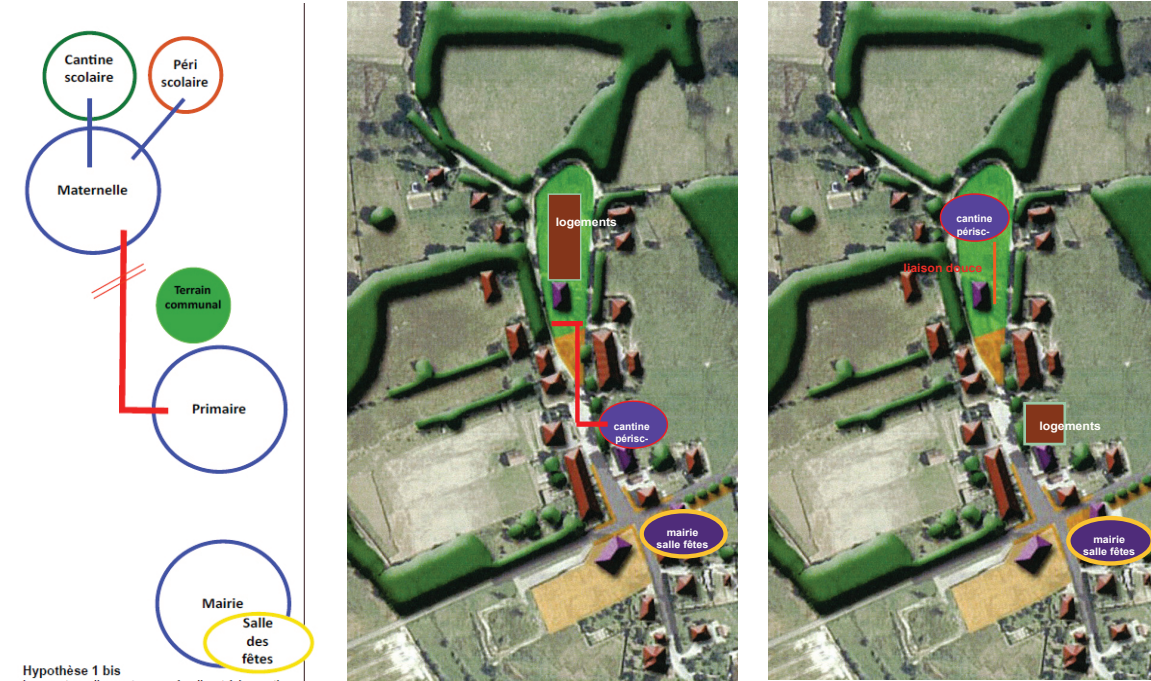
Larnaud
Un bâtiment communal : quels usages et quelle situation ?

Située à proximité de Lons-le-Saunier, la commune de Larnaud, associée aux communes de Fontainebrux et de Les Repôts, est fière de son école de quatre classes fréquentées aujourd'hui par une centaine d'élèves. Les activités périscolaires se sont développées avec la croissance des effectifs : cantine, garderie, et plus récemment les Tap's fréquentés par plus de 50 enfants le vendredi après midi.

Hormis les locaux scolaires et la Mairie, la commune ne possède pas de locaux si ce n'est la salle de l'ancienne fromagerie, restaurée dans les années 80 par une équipe de bénévoles et qui depuis, remplit un certain nombre de fonctions : salle des fêtes et de banquets, salle des mariages, bureau de vote, cantine, garderie, gymnastique ... et accueille donc, dans un confort précaire et un état sanitaire approximatif, toutes les activités pour les plus grands et les plus petits.

Conscient que cette situation ne pouvait plus durer et qu'il fallait investir massivement, le Conseil Municipal lançait une réflexion dès 2015 : quel bâtiment, pour quels usages et où le situer ? Chacun ayant sa propre idée, il nous fallait rechercher un partenaire, connaissant à la fois l'urbanisme et l'architecture, capable de faire la synthèse de nos propres idées et des besoins réels de la population.

Le CAUE du Jura, déjà partenaire dans l'aménagement de la Mairie et de ses abords dans les années 80, fut choisi unanimement par le conseil municipal qui n'allait pas regretter son choix. Tant par l'idée de l'emplacement jamais imaginée par quiconque, que la vision d'une construction multi-fonctions pouvant évoluer dans un avenir lointain, ainsi que du souci de préserver le cadre de vie de tous et de réduire les nuisances sonores tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, les conseillers ont vraiment eu le sentiment d'avoir mis à jour, au cours de l'étude pilotée par le CAUE, une solution adaptée, durable et parfaitement intégrée à l'existant.



L'aide du CAUE s'est révélée précieuse dans l'argumentation face à des riverains parfois hostiles ou manquant d'informations sur l'intérêt global du projet. Leurs demandes, pour les plus justifiées d'entre elles, ont été intégrées au projet qui est aujourd'hui en appel d'offre et devrait voir le jour dans les mois à venir sous la houlette de Frédéric Bois, Architecte de cette opération.

Accolé à l'école maternelle suivant la prescription du CAUE, ce bâtiment totalement conforme à toutes les normes en vigueur abritera un restaurant scolaire, une cuisine de réchauffage et une salle de garderie multi-activités en périscolaire. La réunion des deux salles permettra d'envisager la tenue de manifestations à caractère culturel et transgénérationnel. Les activités d'animation ou plus festives seront maintenues dans l'ancienne fromagerie qui n'aura donc plus que cette destination.

Un bel exemple de partenariat Commune / CAUE qui aboutit à un bâtiment fonctionnel, idéalement situé, et capable d'évoluer si le besoin s'en fait sentir.

Le Maire
Philippe ANTOINE